REPUBLIQUE FRANÇAISE

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE)

Numéro SIRET: 24380064600016

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL ST-EGREVE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: Budget du SIVOM M14

ANNEE 2015

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
I - INFORMATIONS GENERALES	I]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2014.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						
	VUE	D'ENSEMBLE		A 1			
	FO	NCTIONNEMENT					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEIL DE FONCTIONNEIL DE FONCTIONNEIL						
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 914 400,00	2 91	4 400,00			
	+	+	+	<u> </u>			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)						
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent))			
	= = =						
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 914 400,00	2 91	4 400,00			
•	IN	VESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEMI				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 014 950,00	1 01	4 950,00			
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)						
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde posit	if)			
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 014 950,00	1 01	4 950,00			
		TOTAL					
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 929 350,00	3 92	9 350,00			

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14

ВP

2015

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽⁴⁾ l'utal de la section de l'introdimentair - ARR + isolata l'époire + deuis de l'introdimentaire l'introdiction d'investissement e RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés. Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 027 700,00	0,00	1 040 700,00	1 040 700,00	1 040 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 102 300,00	0,00	1 117 310,00	1 117 310,00	1 117 310,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	439 286,00	0,00	459 840,00	459 840,00	459 840,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 569 286,00	0,00	2 617 850,00	2 617 850,00	2 617 850,00
66	Charges financières	90 800,00	0,00	81 500,00	81 500,00	81 500,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses réelles de fonctionnement	2 670 686,00	0,00	2 709 950,00	2 709 950,00	2 709 950,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	129 270,00		139 150,00	139 150,00	139 150,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	61 750,00		65 300,00	65 300,00	65 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
T	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	191 020,00		204 450,00	204 450,00	204 450,00
	TOTAL	2 861 706,00	0,00	2 914 400,00	2 914 400,00	2 914 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 914 400,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73	Impôts et taxes	2 708 577,00	0,00	2 762 273,23	2 762 273,23	2 762 273,23
74	Dotations, subventions et participations	4 129,00	0,00	4 126,77	4 126,77	4 126,77
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
	Total des recettes de gestion courante	2 861 706,00	0,00	2 914 400,00	2 914 400,00	2 914 400,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 861 706,00	0,00	2 914 400,00	2 914 400,00	2 914 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 861 706,00	0,00	2 914 400,00	2 914 400,00	2 914 400,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 2 914 400,00 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	204 450,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excéde des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de commune ou de l'établissement.
--	------------	--

⁽¹⁾ Ct. Modailles de vote FB.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14		ВР	2015
II DESCRITATION CENEDALE DU DUDCET			1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 370,00	0,00	133 900,00	133 900,00	133 900,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 300,00	0,00	10 300,00	10 300,00	10 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	695 900,00	695 900,00	695 900,00
	Total des dépenses d'équipement	80 670,00	0,00	840 100,00	840 100,00	840 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	207 300,00	0,00	174 850,00	174 850,00	174 850,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	207 300,00	0,00	174 850,00	174 850,00	174 850,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	287 970,00	0,00	1 014 950,00	1 014 950,00	1 014 950,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	287 970,00	0,00	1 014 950,00	1 014 950,00	1 014 950,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 014 950,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	66 700,00	0,00	795 030,00	795 030,00	795 030,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	66 700,00	0,00	795 030,00	795 030,00	795 030,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	16 100,00	0,00	15 470,00	15 470,00	15 470,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	14 150,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	30 250,00	0,00	15 470,00	15 470,00	15 470,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	96 950,00	0,00	810 500,00	810 500,00	810 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	129 270,00		139 150,00	139 150,00	139 150,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	61 750,00		65 300,00	65 300,00	65 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	·		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	191 020,00		204 450,00	204 450,00	204 450,00
	TOTAL	287 970,00	0,00	1 014 950,00	1 014 950,00	1 014 950,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 014 950,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excellent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	204 450,00
FONCTIONNEMENT (10)	

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un
- exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 040 700,00		1 040 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 117 310,00		1 117 310,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	459 840,00		459 840,00
66	Charges financières	81 500,00	0,00	81 500,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	10 000,00	65 300,00	75 300,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		139 150,00	139 150,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 709 950,00	204 450,00	2 914 400,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 914 400,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	174 850,00	0,00	174 850,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	133 900,00	0,00	133 900,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 300,00	0,00	10 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	695 900,00	0,00	695 900,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 014 950,00	0,00	1 014 950,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 014 950,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14		2015
		_

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00		85 000,00
73	Impôts et taxes	2 762 273,23		2 762 273,23
74	Dotations, subventions et participations	4 126,77		4 126,77
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00	0,00	63 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 914 400,00	0,00	2 914 400,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 914 400,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 470,00	0,00	15 470,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	795 030,00	0,00	795 030,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		65 300,00	65 300,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		139 150,00	139 150,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	810 500,00	204 450,00	1 014 950,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 014 950,00

8

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Is la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Si a commune du retablissement apprique le régime des provisions outogéaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 027 700,00	1 040 700,00	1 040 700,00
60611	Eau et assainissement	61 600,00	61 600,00	61 600,00
60612	Énergie - Électricité	179 000,00	184 000,00	184 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	400,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	4 500,00	4 500,00
611	Contrats de prestations de services	72 000,00	86 300,00	86 300,00
6132	Locations immobilières	21 000,00	21 300,00	21 300,00
6135	Locations mobilières	2 500,00	1 500,00	1 500,00
61521	Terrains	8 700,00	8 700,00	8 700,00
61522	Bâtiments	58 200,00	52 600,00	52 600,00
61558	Autres biens mobiliers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	32 300,00	30 300,00	30 300,00
616	Primes d'assurances	10 650,00	12 650,00	12 650,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	500,00
6188 6225	Autres frais divers	1,000,00	0,00 1 000,00	0,00 1 000,00
6226	Indemnités au comptable et aux régisseurs Honoraires	1 000,00 12 750,00	· ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 600,00	13 750,00 3 600,00	13 750,00 3 600,00
6231	Annonces et insertions	1 400,00	1 700,00	1 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	13 500,00	13 500,00
62878	A d'autres organismes	519 350,00	518 000,00	518 000,00
637	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	1 050,00	1 100,00	1 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 102 300,00	1 117 310,00	1 117 310,00
6218	Autre personnel extérieur	970 600,00	994 510,00	994 510,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 700,00	2 300,00	2 300,00
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	300,00	300,00	300,00
64111	Rémunération principale	68 000,00	59 000,00	59 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 750,00	1 750,00	1 750,00
64118	Autres indemnités	14 600,00	15 100,00	15 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 800,00	13 800,00	13 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	21 600,00	21 600,00	21 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	450,00	450,00	450,00
64832	Contributions au Fonds de compensation de CPA	400,00	400,00	400,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	439 286,00	459 840,00	459 840,00
6531	Indemnités Cotications de retraite	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6533 6534	Cotisations de retraite	2 100,00 6 000,00	2 100,00 6 000,00	2 100,00 6 000,00
6535	Cotisations de sécurité sociale - part patronale Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	403 186,00	423 740,00	423 740,00
00/4	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 569 286,00	2 617 850,00	2 617 850,00
66	Charges financières (b)	90 800,00	81 500,00	81 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	87 200,00	77 800,00	77 800,00
		1	,	

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	3 600,00	3 700,00	3 700,00
67	Charges exceptionnelles (c)	600,00	600,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	600,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 670 686,00	2 709 950,00	2 709 950,00
023	Virement à la section d'investissement	129 270,00	139 150,00	139 150,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	61 750,00	65 300,00	65 300,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	61 750,00	65 300,00	65 300,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	191 020,00	204 450,00	204 450,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	191 020,00	204 450,00	204 450,00
тот	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 861 706,00	2 914 400,00	2 914 400,00

	+
RESTES A REALISER 2014 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 914 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 200,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-700,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats). B-1-1-B

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	85 000,00	85 000,00
70631	A caractère sportif	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73	Impôts et taxes	2 708 577,00	2 762 273,23	2 762 273,23
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 708 577,00	2 762 273,23	2 762 273,23
74	Dotations, subventions et participations	4 129,00	4 126,77	4 126,77
74741	Communes membres du GFP	4 129,00	4 126,77	4 126,77
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	63 000,00	63 000,00
752	Revenus des immeubles	29 500,00	29 500,00	29 500,00
758	Produits divers de gestion courante	34 500,00	33 500,00	33 500,00
_	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+74+75+013)	2 861 706,00	2 914 400,00	2 914 400,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 861 706,00	2 914 400,00	2 914 400,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
то	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 861 706,00	2 914 400,00	2 914 400,00

	+
RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 914 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = Dl 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	19 370,00	133 900,00	133 900,00
2031	Frais d'études	19 370,00	133 900,00	133 900,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	31 300,00	10 300,00	10 300,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	18 400,00	1 500,00	1 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 600,00	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 300,00	7 800,00	7 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	oilisations reçues en affectation (hors opérations) 0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	30 000,00	695 900,00	695 900,00
2313	Constructions	onstructions 30 000,00 695 900,00		
	Total des dépenses d'équipement	80 670,00	840 100,00	840 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	207 300,00	174 850,00	174 850,00
1641	Emprunts en euros	207 300,00 174 85		174 850,00
	Total des dépenses financières	207 300,00	174 850,00	174 850,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	287 970,00	1 014 950,00	1 014 950,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
то	TAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	287 970,00	1 014 950,00	1 014 950,00

RESTES A REALISER 2014 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 014 950,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modallités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail de Hoatitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2015	
---	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET						
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2					

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)	
010	Stocks		0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	66 700,00	795 030,00	795 030,00	
1641	Emprunts en euros	66 700,00	795 030,00	795 030,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	66 700,00	795 030,00	795 030,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 100,00	15 470,00	15 470,00	
10222	F.C.T.V.A.	16 100,00	15 470,00	15 470,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00		
024	Produits de cessions	14 150,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	30 250,00	15 470,00	15 470,00	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	96 950,00	810 500,00	810 500,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	129 270,00	139 150,00	139 150,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	61 750,00	65 300,00	65 300,00	
28031	Amortissements des frais d'études	10 590,00	11 800,00	11 800,00	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	1 300,00	0,00	0,00	
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		1 240,00	1 240,00	
28051	Concessions et droits similaires	1 370,00	1 370,00	1 370,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	360,00	360,00	360,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	encements et aménagements de terrains 2 350,00			
28132	Immeubles de rapport	8 890,00	8 890,00 750,00	8 890,00 750,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°				
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	16 950,00	19 480,00	19 480,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	310,00	310,00	310,00	
28184	Mobilier	790,00	810,00	810,00	
28188 TOT	Autres immobilisations corporelles AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	18 090,00 191 020,00	17 940,00 204 450,00	17 940,00 204 450,00	
044	FONCTIONNEMENT Opérations patrimoniales (9)		0.00	0.00	
041	<u> </u>	404 020 00	0,00	0,00	
то	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	191 020,00 287 970,00	204 450,00 1 014 950,00	204 450,00 1 014 950,00	

	+
RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 014 950,00

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14					
III - VOTE DU BUDGET					
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14				
III - VOTE DU BUDGET	Ш]		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3			

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POLIR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	nou	ositions ivelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00)	0,00	b 0,00	b 0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes	s à réaliser N-1 (2)	-		Recettes de l'ex	: cercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	0	,00	d		0,00
	RESULTAT = (c+d) Excédent de financeme Besoin de financemen			•			

B-1-3-B3

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14 IV - ANNEXES IV ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

3

5

6

9

Libellé	non ventilables	généraux administrat° publiques	salubrité publiques	- Formation	Culture	jeunesse	sociales et santé	ramme	Logement	services urbains,	Action économique	IOIAL
NVESTISSEMENT											•	
DEPENSES												
Dépenses réelles	174 850,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	826 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 950,00
Equipements municipaux (2)		14 000,00	0,00	0,00	0,00	826 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 100,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	174 850,00											174 850,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	174 850,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	826 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 950,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	174 850,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	826 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 950,00
RECETTES			,						,			
Total recettes de l'exercice	219 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 950,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	219 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 950,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	285 950,00	210 450,00	0,00	19 700,00	0,00	2 097 645,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	273 895,00	2 914 400,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	285 950,00	210 450,00	0,00	19 700,00	0,00	2 097 645,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	273 895,00	2 914 400,00
RECETTES			,									
Total recettes de l'exercice	0,00	223 850,00	0,00	39 850,00	0,00	2 302 545,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	321 395,00	2 914 400,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	223 850,00	0,00	39 850,00	0,00	2 302 545,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	321 395,00	2 914 400,00

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1	

L							. ,				- I		
Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
INVESTIS	NVESTISSEMENT												-
DEPENSE	ES												
Total dépe	nses d'investissement	174 850,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	826 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 950,00
Dépenses	réelles	174 850,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	826 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 950,00
16	Emprunts et dettes assimilées	174 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 850,00
1641	Emprunts en euros	174 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 850,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	123 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 900,00
2031	Frais d'études	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	123 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 900,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	695 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	695 900,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	695 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	695 900,00
RECETTE	ES .												
Total recet	tes d'investissement	219 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 950,00
Recettes re	éelles	14 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 470,00
10222	F.C.T.V.A.	14 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 470,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 030,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 030,00
Recettes o	l'ordre	204 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 450,00
021	Virement de la section de fonctionnement	139 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 150,00
021	Virement de la section de fonctionnement	139 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 150,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 300,00
28031	Amortissements des frais d'études	11 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 800,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240,00
28051	Concessions et droits similaires	1 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 370,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,00

SIVOM DII NERON	(ST-FGREVE)	- 38 -	Budget du SIVOM M14	
SIVUIVI DU MERCIN	(31-EGKEVE)	- 30 -	Duuget uu Sivoivi ivi 14	

BP

2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
28132	Immeubles de rapport	8 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 890,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	19 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 480,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310,00
28184	Mobilier	810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810,00
28188	Autres immobilisations corporelles	17 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 940,00

FONCTIONNEMENT

DEPENS	ES												
Total dép	enses de fonctionnement	285 950,00	210 450,00	0,00	19 700,00	0,00	2 097 645,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	273 895,00	2 914 400,00
Dépense	s réelles	81 500,00	210 450,00	0,00	19 700,00	0,00	2 097 645,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	273 895,00	2 709 950,00
011	Charges à caractère général	0,00	71 800,00	0,00	0,00	0,00	943 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	11 900,00	1 040 700,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 500,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 600,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6064	Fournitures administratives	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	85 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 300,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	13 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 300,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
61522	Bâtiments	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	48 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	52 600,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6156	Maintenance	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	17 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00
616	Primes d'assurances	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	8 150,00	100,00	0,00	0,00	0,00	400,00	12 650,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	7 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	13 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 600,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015	l
---	----	------	---

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
62878	A d'autres organismes	0,00	21 500,00	0,00	0,00	0,00	493 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	518 000,00
637	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	1 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	91 550,00	0,00	0,00	0,00	1 025 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 117 310,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	985 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	994 510,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
64111	Rémunération principale	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00
64118	Autres indemnités	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
64832	Contributions au Fonds de compensation de CPA	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	36 600,00	0,00	19 700,00	0,00	128 785,00	12 760,00	0,00	0,00	0,00	261 995,00	459 840,00
6531	Indemnités	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	500,00	0,00	19 700,00	0,00	128 785,00	12 760,00	0,00	0,00	0,00	261 995,00	423 740,00
66	Charges financières	81 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	77 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 800,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Dépenses	d'ordre	204 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 450,00

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1	

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
023	Virement à la section d'investissement	139 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 150,00
023	Virement à la section d'investissement	139 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 150,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 300,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	65 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 300,00
RECETTES													
Total recei	ttes de fonctionnement	0,00	223 850,00	0,00	39 850,00	0,00	2 302 545,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	321 395,00	2 914 400,00
Recettes r	réelles	0,00	223 850,00	0,00	39 850,00	0,00	2 302 545,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	321 395,00	2 914 400,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	193 539,84	0,00	38 183,39	0,00	2 182 395,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	321 395,00	2 762 273,23
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	193 539,84	0,00	38 183,39	0,00	2 182 395,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00	321 395,00	2 762 273,23
74	Dotations, subventions et participations	0,00	310,16	0,00	1 666,61	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 126,77
74741	Communes membres du GFP	0,00	310,16	0,00	1 666,61	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 126,77
75	Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	29 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 500,00

0,00

0,00

500,00

0,00

33 000,00

0,00

0,00

0,00

0,00

33 500,00

758

Produits divers de gestion courante

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	285 950,00	210 450,00	496 400,00
Dépenses de l'exercice	285 950,00	210 450,00	496 400,00
011 Charges à caractère général	0,00	71 800,00	71 800,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	91 550,00	91 550,00
023 Virement à la section d'investissement	139 150,00	0,00	139 150,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 300,00	0,00	65 300,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	36 600,00	36 600,00
66 Charges financières	81 500,00	0,00	81 500,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	500,00	500,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	223 850,00	223 850,00
Recettes de l'exercice	0,00	223 850,00	223 850,00
73 Impôts et taxes	0,00	193 539,84	193 539,84
74 Dotations, subventions et participations	0,00	310,16	310,16
75 Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	30 000,00

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	210 450,00
Dépenses de l'exercice	210 450,00
011 Charges à caractère général	71 800,00
012 Charges de personnel et frais assimil	91 550,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
65 Autres charges de gestion courante	36 600,00
66 Charges financières	0,00
67 Charges exceptionnelles	500,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1	

DETAIL FONCTIONNEMENT

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la collectivité
68 Dotations aux amortissements et aux p	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	223 850,00
Recettes de l'exercice	223 850,00
73 Impôts et taxes	193 539,84
74 Dotations, subventions et participations	310,16
75 Autres produits de gestion courante	30 000,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	22 Enseignement du deuxième degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	19 700,00	19 700,00
Dépenses de l'exercice	19 700,00	19 700,00
65 Autres charges de gestion courante	19 700,00	19 700,00
RECETTES TOTALES (2)	39 850,00	39 850,00
Recettes de l'exercice	39 850,00	39 850,00
73 Impôts et taxes	38 183,39	38 183,39
74 Dotations, subventions et participations	1 666,61	1 666,61

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 Sport et jeunesse

	41	Total
CHAPITRES (1)	Sports	
DEPENSES TOTALES (2)	2 097 645,00	2 097 645,00
Dépenses de l'exercice	2 097 645,00	2 097 645,00
011 Charges à caractère général	943 000,00	943 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 025 760,00	1 025 760,00
65 Autres charges de gestion courante	128 785,00	128 785,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	100,00
RECETTES TOTALES (2)	2 302 545,00	2 302 545,00
Recettes de l'exercice	2 302 545,00	2 302 545,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	85 000,00
73 Impôts et taxes	2 182 395,00	2 182 395,00
74 Dotations, subventions et participations	2 150,00	2 150,00
75 Autres produits de gestion courante	33 000,00	33 000,00

QUARTERS (4)	Sous-fonction 41				
CHAPITRES (1)	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	679 060,00	142 560,00	1 018 350,00	140 210,00	117 465,00
Dépenses de l'exercice	679 060,00	142 560,00	1 018 350,00	140 210,00	117 465,00
011 Charges à caractère général	325 100,00	115 600,00	412 550,00	89 750,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	353 540,00	26 960,00	594 800,00	50 460,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	320,00	0,00	11 000,00	0,00	117 465,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	733 460,00	142 560,00	1 044 950,00	264 110,00	117 465,00
Recettes de l'exercice	733 460,00	142 560,00	1 044 950,00	264 110,00	117 465,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	712 760,00	142 160,00	949 500,00	260 660,00	117 315,00
74 Dotations, subventions et participations	700,00	400,00	450,00	450,00	150,00
75 Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	10 000,00	3 000,00	0,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	P 2015
---	--------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	26 760,00	26 760,00
Dépenses de l'exercice	26 760,00	26 760,00
011 Charges à caractère général	14 000,00	14 000,00
65 Autres charges de gestion courante	12 760,00	12 760,00
RECETTES TOTALES (2)	26 760,00	26 760,00
Recettes de l'exercice	26 760,00	26 760,00
73 Impôts et taxes	26 760,00	26 760,00

CHAPITRES (1)	512 Actions de prévention sanitaire
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	26 760,00
Dépenses de l'exercice	26 760,00
011 Charges à caractère général	14 000,00
65 Autres charges de gestion courante	12 760,00
RECETTES TOTALES (2)	26 760,00
Recettes de l'exercice	26 760,00
73 Impôts et taxes	26 760,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14 BP 2015	SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14 BP 2015
---	---

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (2)	273 895,00	273 895,00
Dépenses de l'exercice	273 895,00	273 895,00
011 Charges à caractère général	11 900,00	11 900,00
65 Autres charges de gestion courante	261 995,00	261 995,00
RECETTES TOTALES (2)	321 395,00	321 395,00
Recettes de l'exercice	321 395,00	321 395,00
73 Impôts et taxes	321 395,00	321 395,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	174 850,00	14 000,00	188 850,00
Dépenses de l'exercice	174 850,00	14 000,00	188 850,00
Non individualisées en opérations	174 850,00	14 000,00	188 850,00
16 Emprunts et dettes assimilées	174 850,00	0,00	174 850,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	219 420,00	0,00	219 420,00
Recettes de l'exercice	219 420,00	0,00	219 420,00
Non affectées aux opérations	219 420,00	0,00	219 420,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	139 150,00	0,00	139 150,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	65 300,00	0,00	65 300,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	14 970,00	0,00	14 970,00

	Sous-fonction 02	
	020	
	Administration	
	générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	14 000,00	
Dépenses de l'exercice	14 000,00	
Non individualisées en opérations	14 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	
21 Immobilisations corporelles	4 000,00	
RECETTES TOTALES (2)	0,00	
Recettes de l'exercice	0,00	
Non affectées aux opérations	0,00	
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	826 100,00	826 100,00
Dépenses de l'exercice	826 100,00	826 100,00
Non individualisées en opérations	826 100,00	826 100,00
20 Immobilisations incorporelles	123 900,00	123 900,00
21 Immobilisations corporelles	6 300,00	6 300,00
23 Immobilisations en cours	695 900,00	695 900,00
RECETTES TOTALES (2)	795 530,00	795 530,00
Recettes de l'exercice	795 530,00	795 530,00
Non affectées aux opérations	795 530,00	795 530,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	500,00	500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	795 030,00	795 030,00

	Sous-fonction 41		
CHAPITRES (1)	411 Salles de sport, gymnases	413 Piscines	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	563 200,00	260 300,00	2 600,00
Dépenses de l'exercice	563 200,00	260 300,00	2 600,00
Non individualisées en opérations	563 200,00	260 300,00	2 600,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	121 300,00	2 600,00
21 Immobilisations corporelles	3 200,00	3 100,00	0,00
23 Immobilisations en cours	560 000,00	135 900,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	563 200,00	229 230,00	3 100,00
Recettes de l'exercice	563 200,00	229 230,00	3 100,00
Non affectées aux opérations	563 200,00	229 230,00	3 100,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	563 200,00	229 230,00	2 600,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00)								0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00)								0,00	0,00	0,00 %

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

B-3-4-A23

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indices sous jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14

ВP

2015

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1) IV A2.4

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	11					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	1 741 101,78					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
		1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Dont		
REPARTITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	- / - / N	l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

31 B-3-4-A23

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat. (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A3	1
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

	CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL		Délibération du			
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immot 700,00€	euil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :					
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)				
Linéaire	2031 Frais d'études	4	11/07/2002			
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	11/07/2002			
Linéaire	2132 Immeubles de rapport	30	11/07/2002			
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	11/07/2002			
Linéaire	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	11/07/2002			
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	7	11/07/2002			
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	11/07/2002			
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	11/07/2002			
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	11/07/2002			
Linéaire	2184 Mobilier	10	11/07/2002			
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	8	11/07/2002			
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/02/2014			
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	13/02/2014			
Linéaire	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	13/02/2014			
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	12/03/2015			
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	12/03/2015			

B-3-4-A3 32

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14			2015
IV - ANNEYES		1\/	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		174 850,00	I 174 850,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		174 850,00	174 850,00
1641	Emprunts en euros	174 850,00	174 850,00
Dépenses o	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10 Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	174 850,00	0,00	D001 0,00	174 850,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	BP	2015
IV. ANNEVEO	13.7	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	219 920,00	III 219 920,00
Ressource	Ressources propres externes de l'année (a)		15 470,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	15 470,00	15 470,00
Ressource	s propres internes de l'année (b)(6)	204 450,00	204 450,00
28031	Amortissement des immobilisations	11 800,00	11 800,00
28041412	Amortissement des immobilisations	1 240,00	1 240,00
28051	Amortissement des immobilisations	1 370,00	1 370,00
28121	Amortissement des immobilisations	360,00	360,00
28128	Amortissement des immobilisations	2 350,00	2 350,00
28132	Amortissement des immobilisations	8 890,00	8 890,00
28135	Amortissement des immobilisations	750,00	750,00
28158	Amortissement des immobilisations	19 480,00	19 480,00
28183	Amortissement des immobilisations	310,00	310,00
28184	Amortissement des immobilisations	810,00	810,00
28188	Amortissement des immobilisations	17 940,00	17 940,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	139 150,00	139 150,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	219 920,00	0,00	0,00	0,00	219 920,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	174 850,00
Ressources propres disponibles	IV 219 920,00
Solde	V = IV - II (4) + 45 070,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	7

B1.7

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		l F	FONCTIONNEMENT		
6574	12	CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPOR	ANACR MR ALFRED ROLLAND	Autres	1 104,00
6574	11	CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPOR	ANACR MR ALFRED ROLLAND	Autres	2 036,00
6574	13	SUBVENTION AS 2015	AS SPOR SCOL USEP COLL BARNAVE	Autres	2 195,00
6574	14	SUBVENTION AS TRANSPORTS 2015	AS SPOR SCOL USEP COLL BARNAVE	Autres	3 180,00
6574	16	SUBVENTION AS 2015	ASSOC SPORTIVE COLL CHARTR	Associations	1 398,00
6574	17	SUBVENTION AS TRANSPORTS 2015	ASSOC SPORTIVE COLL CHARTR	Associations	900,00
6574	19	SUBVENTION AS 2015	ASSOC SPORTIVE LP DU FONTANIL	Autres	1 094,00
6574	20	SUBVENTION AS TRANSPORTS 2015	ASSOC SPORTIVE LP DU FONTANIL	Autres	480,00
6574	21	SUBVENTION FOYER LEP 2015	FOYER ELEVES LYCEE PROFESS	Autres	2 058,00
6574	18	SUBVENTION FOYER CHARTREUSE 2015	FOYER SOC EDUC COLL CHARTREUSE	Autres	2 058,00
6574	15	SUBVENTION FOYER BARNAVE	FOYER SOCIO EDUC COLL BARNAVE	Autres	2 058,00
6574	4	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2015	LES 2 ROCHERS FOOTBALL	Autres	63 800,00
6574	5	SUBVENTION STAGE DE PRINTEMPS	LES 2 ROCHERS FOOTBALL	Autres	500,00
6574	8	SUBVENTION DE FONCTIONNENT 2015	MAISON EMPLOI ENTREPRISE NERON	Associations	207 232,00
6574	9	SUBVENTION SIGNALETIQUE	MAISON EMPLOI ENTREPRISE NERON	Associations	9 000,00
6574	7	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2015	MFPF38	Associations	12 761,00
6574	10	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2015	MISSION LOCALE ISERE DRAC VERCORS	Associations	45 763,00
6574	22	SUBVENTION NON AFFECTEE	NON AFFECTE		2 000,00
6574	2	TOURNOI HUMBERT CARGNELUTTI	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Autres	400,00
6574	3	SUBVENTION FORMATION BPJEPS	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Autres	5 765,00
6574	6	SUBVENTION GEST°SNACK PISCINE DES MAILS	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Autres	11 000,00
6574	1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2015	RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Autres	45 000,00

 ⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.
 B-3-4-B17

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Attaché Territorial	А	0	0	0	0	0	0
Rédacteur	В	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 1ère classe	С	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif 2è classe	С	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif 2ème classe	С	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	0	0	0
Adjoint technique ppal 2è classe	С	1	0	1	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	2	1	0	1

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14 IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	CTEUR REMUNERATION (3)		CONTRAT	
01/01/N	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

B-3-4-C1 37

SOMMAIRE

I.Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.3 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.4 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.5 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.7 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.8 B2 Balance générale du budget Recettes

III.Vote du budget

- p.9 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- p.11 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.12 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.13 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.15 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – AUTRES ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	léments du bilan		
p.16	A1 - Presentation croisée par fonction	l x	
p.21	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.27	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.29	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.30	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
•	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
p.31	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.32	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.33	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - E	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.35	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C-A	utres éléments d'informations		
p.36	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		l x
	D2 - Arrêté et signatures		X

⁽¹⁾ Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)